

Acte de décès de BOIT Thérèse [97]

L'an mil huit cent vingt-six et le quatrième jour du mois de février, par-devant moi François LABILHERIE, maire de la commune de Grèzes, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, a comparu à quatre heures du soir Marie BLANCARD, âgée de vingt et un ans, de l'état de fileuse de laine, habitante du lieu de Grèzes, qui nous a déclaré que Thérèse BOIS sa mère, veuve de Jacques BLANCARD, est décédée hier à dix heures du soir dans sa maison au lieu de Grèzes, âgée de cinquante-trois ans, d'après cette déclaration, m'étant assuré du décès de ladite Thérèse BOIS, j'en ai dressé le présent acte. En présence de Jacques VACHERON, âgé de soixante-six ans, et de Vital BOUAR, âgé de quarante-six ans, cultivateurs, habitants du lieu de Grèzes, qui ont assuré n'être point parents de ladite Thérèse BOIS, la déclarante et les témoins illétrés, lecture a été faite dudit acte en leur présence, les heures et jour, mois et an précités.